L'AVANT GARDE

organe de l'union marocaine du travail

Samedi 7 Décembre 1968 — N° 470 9ème Année - Maroc 0,40 DH - Algérie-Tunisie 0,50 DH

Directeur Gérant : Mohamed TIBARY

MAHJOUB LIBERE

LA LUTTE CONTINUE

Après 17 mois de détention, le pouvoir a enfin ouvert les portes de la prison et a libéré le camarade Mahjoub Ben Seddik.

Malgré le choix du jour et de l'heure, un jour du Ramadan et un dimanche par surcroit au moment où tout le monde s'apprête à rompre le jeun, afin que Mahjoub n'ait personne pour l'accueillir à sa sortie de prison, *malgré cela*, dès la nouvelle de la libération du Secrétaire Général de l'UMT, les travailleurs de Kénitra et des personnalités progressistes de Rabat et Casablanca étaient à la porte de la prison centrale de Kénitra pour accueillir le camarade Mahoub Ben Seddik, symbole de la lutte de la classe ouvrière.

En dépit de cette aberrante manœuvre, la nouvelle diffusée par les radios étrangères a été vite propagée dans toutes les provinces du Maroc. De tous les coins du pays, les dirigeants syndicaux arrivaient à Casablanca accueillir le camarade Mahjoub, les syndicals ont délégué leurs représentants pour exprimer à Mahjoub leur fidélité à la mission qui leur est assignée et leur détermination à continuer la lutte, confiant en leur secrétaire général et fier de leur grande centrale l'UMT.

La rencontre émouvante du camarade Mahjoub avec ses compagnons de lutte, exprimait la victoire des travailleurs qui ont su déjouer manœuvres et complots visant à entamer l'intégrité de leur organisation l'UMT force historique invincible.

Comme a dit le camarade Mahjoub au meeting du 2 décembre qui a réuni les cadres syndicaux de Casablanca : « La répression a eu l'effet contraire escompté par l'adversaire, elle a contribué à radicaliser encore plus notre conscience militante, notre détermination et notre potentiel combatif. »



du 19 Octobre
...laré en par...

Mahjoub devant les Cadres Syndicaux de Casablanca

NOUS POURSUIVRONS LA LUTTE JUSQU'A LA VICTOIRE

Le lundi 2 Décembre les cadres syndicaux de Casablanca ont accueilli le camarade Mahjoub Ben Seddik au siège de l'UMT paré de drapeaux de guirlandes et de banderoles. Les travailleurs victorieux affluaient au siège de leur organisation, se félicitant les uns les autres pour la libération de leur secrétaire général.

Les salles et leurs accès étant occupés par des milliers de travailleurs, bon nombre de militants étaient obligés de se rassembler à l'entrée du siège sous la pluie pour ne point manquer l'occasion de voir leur secrétaire général qui a démontré encore une fois par son sacrifice sa fidélité à la cause de la classe ouvrière, déterminé à continuer le combat pour la réalisation des objectifs populaires : la démocratie et le socialisme.

[illegible] Mahjoub [illegible] vivats [illegible] nouvan[illegible]med Fechtali [illegible] travailleurs a [illegible] pour féliciter la [illegible] ère marocaine et le [illegible] Mahjoub de cette nouvelle victoire, et pour dire que les travailleurs demeurent confiants en leur secrétaire général, et que la salle où il sont réunis a vu durant les 17 mois de sa détention maintes meetings pour dénoncer la répression et pour réaffirmer leur déterminaion à continuer le combat pour la réalisation des nobles objectifs de leur organisation.

Après avoir rappelé les différentes étapes de la vie militante de Mahjoub, des tortures et emprisonnements dont il était victime pour sa fidélité à la cause des masses laborieuses ; pour son courage et sa détermination, le camarade Mohamed Fechtali termina son intervention disant :

« Camarade Mahjoub, les travailleurs te félicitent pour l'honneur qui t'a échu de te sacrifier pour une si noble cause. Cet honneur est celui de toute la classe ouvrière. »

Puis sous un tonnerre d'applaudissements et de vivats, le camarade Mahjoub s'adressa à l'assistance disant qu'il n'est pas venu pour discourir ni pour conférer, mais plutôt avec le désir de serrer chaleureusement et fraternellement la main à chacun des militants, ces militants imprégnés de foi et de fidélité aux principes.

« Ma détention, loin d'être une épreuve fut en réalité un bienfait qui a stimulé la combativité des travailleurs. Ceux qui m'ont jeté en prison ne sont pas stupides au point de croire que ma détention puisse m'obliger à renoncer aux principes pour lesquels j'ai toujours lutté ; car pour un militant qui a l'expérience, des géôles colonialistes, ce genre de sacrifice ne peut venir à bout de sa foi. Mais je dois ajouter que les souffrances que j'ai endurées personnellement ne sont rien comparées à ceux infligées à d'autres militants qui par dizaines ont connu durant cette même période les horreurs des prisons et par centaines ont été licenciés de leur travail et privés ainsi de leur gagne pain au moment où d'autres ont souffert dans leur chair, et pour ne citer que l'exemple de l'acte de bravoure du cheminot qui préféra se briser les doigts, plutôt que de briser la grève sous la menace de la mitraillette. La répression a eu l'effet contraire escompté par l'adversaire, elle a contribué à radicaliser encore plus notre conscience militante, notre détermination et notre potentiel combatif. »

Le camarade Mahjoub a assuré que les principes et les idéaux pour lesquels il a été emprisonné loin d'être éteints par cette épreuve ont trouvé encore plus d'échos, car il s'est trouvé des militants qui les ont proclamé avec plus de force. C'est ainsi que le camarade Awab devant les représentants de 121 nations réaffirma nos principes, ce qui lui a valu la prison ; d'autres camarades à leur tour avec courage les ont réitérés à chaque occasion, et chaque jour apparaitront de nouveaux militants qui se transmettront l'étandard de l'UMT, celui de la lutte et de foi.

« A vos ennemis qui, par l'arrestation de Mahjoub croyaient diviser l'UMT vous avez démontré par toutes vos luttes et en particulier par les grandioses manifestations du 1er Mai, que la classe ouvrière marocaine est une force invincible et que les provocations, et les complots fomentés contre elle ne font qu'accentuer notre force et notre détermination. »

Mahjoub poursuit, se déclarant sans haine ni rancune pour qui que ce soit, car ceux qui l'ont arrêté n'ont pas voulu attenter à sa personne, mais à travers lui ils ont voulu briser l'unité de la classe ouvrière et entamer sa combativité ; ils ont échoué, car l'UMT est sortie de cette épreuve agrandie, plus consciente et plus déterminée que jamais à poursuivre sa mission.

« Mais ce que nous ne devons oublier, poursuivit-il, c'est que les problèmes qui se posent à la nation et pour lesquels Mahjoub a été arrêté, demeurent, et que la prison ne changera jamais rien. Tous les militants se doivent donc d'être vigilents, de renforcer leur unité et d'accentuer leur lutte pour la réalisation des aspirations de la classe ouvrière en justice sociale afin d'édifier le socialisme et la vraie démocratie.

« Tels sont, camarades, les objectifs pour lesquels nous nous engageons à poursuivre le combat jusqu'à leurs concrétisations. Je suis sûr que la victoire sera de notre côté. »

C'est dans une ambiance de fraternité émouvante et de militantisme vrai que se termina cette assemblée.

MAHJOUB le militant qui a lié sa vie à toutes les luttes nationales avant et après l'indépendance

— Mahjoub Ben Seddik est né à Meknès en 1922 d'une famille modeste.

— Après avoir fait des études primaires et secondaires dans cette même ville, il commence à travailler dans les Chemins de Fer Marocains et il devient, grâce à son travail et son sérieux, le premier et le plus jeune Chef de Gare marocain.

— Alors qu'il n'a pas encore 16 ans, il milite activement dans les rangs de la jeunesse nationaliste, ce qui lui vaut d'innombrables tracasseries administratives de la part des autorités coloniales, qui décident, en raison de ses activités jugées dangereuses pour le protectorat, de l'éloigner de Meknès.

— Jusqu'en 1951, Mahjoub déploie une action intense en vue d'élever la conscience nationale et syndicale des travailleurs marocains qu'il engage à lier leur combat quotidien au combat de longue haleine engagé par le peuple marocain.

— En 1951, les autorités du protectorat procèdent à son arrestation. Il est condamné à 2 ans de prison.

— Relâché en 1952, après une année, le camarade Mahjoub poursuit son action. Le 8 décembre 1952, après l'assassinat du leader syndicaliste tunisien Ferhat Hached et la grève générale déclenchée par les travailleurs marocains, Mahjoub est de nouveau arrêté et soumis à la torture (dont il porte encore les traces sur son corps).

La prison fut pour lui une école de perfectionnement de sa personnalité et d'élargissement de sa pensée politique.

— Il est relâché en octobre 1954 et prépare activement la création de la première centrale syndicale authentiquement nationale.

— En mars 1955, il crée dans ce but, un comité provisoire qui lance un appel aux travailleurs pour la tenue du premier congrès constitutif.

— Le 20 mars 1955, il est élu Secrétaire Générale de l'U.M.T. (l'Union Marocaine du Travail) créée le même jour.

— En 1956, il publie le journal « AT-TALIAA ».

— A partir de 1956, il conduit le combat de la classe ouvrière marocaine et marque par son action, la lutte menée par le peuple marocain pour donner un contenu concret à l'indépendance.

1956 — Marocanisation et formation des cadres.

1957 — Evacuation - Mahjoub 1er Vice-Président de l'Assemblée Nationale Consultative - Membre titulaire du Conseil d'A- titulaire du Conseil d'Administration du B.I.T.

1958 — Non engagement - Libération économique.

195 — Défense de l'unité syndicale - revendication de la constitution.

1960 — Industrialisation - appui au Gouvernement populaire du Président Abd-Allah IBRAHIM dans sa politique de libération. Elections municipales et communales.

1961 — Création de l'U.S.P.A. (Union Syndicale Pan-Africaine) Mahjoub élu Secrétaire Général.

1962 — Lutte contre la fausse démocratie et la politi-

1963 que de répression.

1964 — Lutte contre le Parlement imposé - nationa-

1965 lisation des richesses nationales.

1966 — Une solution concrète pour sortir le pays de l'impasse sur la base d'un gouvernement populaire - des options claires et une démocratie réelle.

1967 — La lutte contre le sionisme et la subversion israélienne.

De même il contribue effectivement à lier la lutte populaire pour la démocratie et la libération économique et socialiste à celle engagée par les peuples du Tiers-Monde et par la classe ouvrière internationale.

— Il a surtout joué un rôle déterminant sur le plan international :

1/ - Dans la création de comités de soutien :

— à la révolution algérienne

— à la lutte menée par le peuple Vietnamien contre l'impérialisme U.S.

— au peuple d'Aden et de l'Arabie du Sud.

2/ - Dans la création en 1961 de l'U.S.P.A. (l'Union Syndicale Pan-Africaine, dont il est actuellement Président, dans sa structuration et son orientation révolutionnaire.

— De même il a contribué à donner une nouvelle impulsion à l'action de la C.I.S.A. (Confédération Internationale des Syndicats Arabes).

Son rôle est non moins importants dans le domaine de la coordination et du renforcement de l'action menée dans le monde en vue de l'unification de la classe ouvrière internationale.

— Dans toutes les luttes qu'il a menées à la tête de l'U.M.T., Mahjoub Ben Seddik a su faire des positions de notre centrale l'expression fidèle des aspirations des masses populaires.

— Le 7 juillet 1967, Mahjoub Ben Seddik est arrêté à Casablanca à 23 h pour avoir dénoncé, au nom de l'U.M.T. et de l'ensemble du peuple marocain, la main-mise impérialo-sioniste sur les centres névralgiques de décision de l'Etat marocain, et pour avoir proclamé que la liquidation de l'impérialisme au Maroc postule celle du sionisme, son agent.

LA GREVE DES MINEURS DE KHOURIBGA

Depuis 50 jours, toute l'exploitation souterraine des phosphates de Khouribga est paralysée par une grève totale et illimitée que mènent avec constance et acharnement plus de 6.000 mineurs.

Hormis la grève historique de 1948 qui s'est terminée par un massacre général des travailleurs, jamais les phosphates n'ont connu un mouvement d'une telle ampleur. Comment les mineurs en sont-ils arrivés là ? Pourquoi pas un seul mot sur cette grève n'a été soufflé ni par la presse écrite ni par la Radio nationales ?

LES MINEURS PHOSPHATIERS

Les travailleurs des phosphates ont une réputation que les Autorités s'ingènnent à propager et qui fait d'eux des « privilégiés », ceux dont les salaires ont triplé de 1955 à 1968 selon les propres termes du Directeur Général de l'O.C.P.

Pourtant la réalité est toute autre. L'ouvrier catégorie 1 ne touche que 0,955 DH de l'heure ce qui fait, en comptant 8 heures de travail et 25 jours de présence, à peine 200 DH par mois. Sont-ils si bénéfiques ces salaires ?

Il est exact que le tâcheron (abatteur) arrive aux 25 DH quotidiens. Seulement il faut imaginer le tâcheron travaillant 12 heures (8 heures d'abattage et 2 heures avant et après pour préparer le matériel) sans relâche, sans une minute de repos. Pour donner une idée de l'effort que doit fournir le tâcheron pour mériter les 25 DH, il suffit de savoir que chaque jour deux grands seaux d'eau sont nécessaires pour étancher sa soif.

Peut-être que dans son langage sybillin le Directeur Général a voulu dire que les « dépenses générales » ont triplé de 1955 à 1968 ? Alors qu'il n'oublie pas que le tonnage vendu est passé dans la même période de 4.500.000 à 11 millions de t. ; qu'il n'omette pas de signaler aussi, dans sa lancée les salaires de « ses » cadres, leurs primes annuelles se chiffrant par des millions pour chacun, toutes les dépenses de luxe, les personnes détachées à Rabat pour jouer au foot-ball, etc...

Quant aux travailleurs, au lieu de profiter de cette « générosité » de la Direction, jusqu'à présent, seule la facture leur a été présentée. Et cette facture était lourde.

LE RETOUR SUR LES AVANTAGES ACQUIS

Car depuis plus d'un an, la politique constante de la Direction a été de rogner quotidiennement sur les droits acquis des travailleurs. Une simple énumération donnera une idée de l'ampleur de cette politique :

1) la prime annuelle de rendement a été réduite de 10 % pour une certaine catégorie d'anciens agents.

2) la suppression d'une prime de 5 % accordée aux tâcherons

3) le non-paiement des jours fériés tels que la fête du mineur (4 décembre) et le 1er mai.

4) la suppression de la gratification de l'Aid El Kébir

5) la réduction de la majoration des heures supplémentaires

6) la suppression des bourses scolaires.

Des décisions qu'on qualifierait de ridicules et de mesquines si elles ne dénotaient l'intention, manifeste de la Direction d'humilier l'ouvrier, ont été prises, telle celle de fermer les douches le dimanche.

Mais le coup le plus fatal et qui a été à l'origine directe de la grève a été la brusque baisse sur les salaires enregistrée dans les recettes : un tâcheron après 12 heures de travail se voit payer 4 DH. La Direction a voulu faire des économies en :

— supprimant les coefficients de difficulté (pourcentages compensant les difficultés naturelles).

— diminuant l'effectif des travailleurs qui desservent le matériel aux tâcherons qui se voient ainsi perdre le temps à la quête d'un matériel qui devrait être trouvé sur place.

Les travailleurs n'en pouvaient plus et se devaient de se défendre. Mais par quels moyens ?

LES ATTAQUES CONTRE L'U.M.T.

Depuis un an, le syndicat a été l'objet d'attaques en tous genres.

Ce fut d'abord les licenciements des responsables syndicaux :

— RMILI M'Hamed, secrétaire général de la section syndicale du séchage de Khouribga

— RACHIDI Mohamed, secrétaire général du syndicat de Youssoufia

— BEKKAR Mohamed, secrétaire de la section du séchage de Youssoufia

— 8 délégués syndicaux de la recette II de Youssoufia.

Puis ce fut l'annulation de tous les détachements syndicaux dont bénéficiaient les délégués et ce, par la dénonciation unilatérale des protocoles d'accord signés entre l'U.M.T. et la Direction (en particulier celui de 1958 signé en présence de l'actuel Directeur, M. Lamrani).

Cette suppression du détachement a été particulièrement ressentie par les travailleurs parce que, pour le travail particulier des mines et les milliers de problèmes délicats qui se posent quotidiennement, la présence permanente d'un délégué est d'une nécessité impérieuse.

Enfin, la Direction a opposé le refus le plus catégorique à toute négociation ; les délégués ont été empêchés d'intervenir ; la correspondance est restée sans suite ; on refusait de reconnaître le syndicat.

LES AVERTISSEMENTS

Malgré toutes les entraves, l'U.M.T. a toujours pris ses responsabilités et n'a cessé d'attirer l'attention de la Direction et des responsables à tous les niveaux ; des motions furent votées, des lettres écrites et restées sans réponses.

Las, les travailleurs sont passés à l'action en décrétant une grève générale d'avertissement de 24 heures, le 12 Août 1968. Tous les moyens ont été utilisés pour briser la grève, mais vainement.

Des réquisitions, des arrestations, l'occupation du local syndical, par les forces armées, des condamnations par fournées, rien n'y fit, la grève réussit et faillit d'ailleurs dégénérer en émeute devant les provocations répétées, si ce n'était le sang-froid des travailleurs et des dirigeants syndicaux.

Mais l'avertissement ne fut pas entendu et la politique de répression continue. Jusqu'au 26 Septembre où la grande grève commença.

LA GREVE

Depuis 50 jours, les recettes II, IX et Beni Iddir sont paralysées. Pas un seul gramme de phosphate n'en est sorti.

Plus de 6.000 grévistes, 6.000 hommes déterminés à défendre leur pain et leur dignité. La répression ni l'intimidation n'ont rien pu contre leur ferme décision. Des délégués ont été emprisonnés, d'autres (plus de 20) ont été mutés de Khouribga (en d'autre temps, on aurait appelé cela une condamnation à l'exil) ; des menaces quotidiennes sont lancées aux travailleurs, telle celle que vient de faire le Directeur général de l'O.C.P. dans sa note n° 282 où il dit, entre autres : « je tiens donc à déclarer que, compte-tenu de la nécessité d'assurer le fonctionnement normal du Centre, des mesures de toutes natures, notamment l'embauche de nouveaux ouvriers, vont être prises au plus tôt, pour mettre fin à la présente situation ».

Et dire que la Charte des Libertés Publiques et la Constitution et toutes les lois, en vigueur, reconnaissent expressément le droit de grève, mais le Directeur général s'en moque et il n'est pas le premier.

LE COMPLOT DU SILENCE

Mais les travailleurs eux aussi se moquent de toutes les menaces que pourrait bien faire le Directeur général car ce ne sont pas les premières.

Ce qui nous étonne c'est qu'enfin M. Lamrani ait reconnu par écrit qu'il y avait grève dans les phosphates, car jusqu'à présent, il a tout fait pour nier l'existence du mouvement.

Depuis 50 jours que dure la grève, aucun journal, ni radio à l'intérieur du pays n'en ont parlé. Des démentis même ont été faits à des journaux qui ont rapporté la nouvelle.

Mais la persévérance et la détermination des travailleurs sont venus à bout de ce mur du silence. Des radios internationales et des journaux étrangers ont décrit la lutte des phosphatiers, et un vaste mouvement de solidarité de la classe ouvrière internationale s'est dessiné en faveur de nos phosphatiers.

LA SOLIDARITE OUVRIERE

La grève des mineurs de Khouribga a été profondément ressentie chez tous les travailleurs du Maroc. Des centaines de télégrammes de soutien ont été envoyés de tous les coins du Maroc aux grévistes.

Le Conseil National de l'U.M.T. du 19 Octobre s'est penché sur le problème et a déclaré en particulier : « Le Conseil National de l'U.M.T. saisit l'occasion de sa réunion pour saluer les magnifiques actions déclenchées par les travailleurs pour défendre leur organisation et son secrétaire général et tout particulièrement celle entreprise depuis plus de trois semaines par des travailleurs des Phosphates, ce qui prouve le potentiel combatif de la classe ouvrière et sa capacité de défier toutes les manœuvres ».

Les Cheminots, lors de la réunion de leur Conseil National du 2 Novembre 1968, ont écrit une lettre au Directeur général de l'O.N.C.F., où ils déclarent notamment : « Vu les liens étroits qui unissent l'O.C.P. et l'O.N.C.F. Vu les liens étroits qui unissent les travailleurs de l'O.C.P. et ceux de l'O.N.C.F. Vu les conséquences graves qui peuvent découler, dans l'avenir, de la prolongation de la grève des mineurs pour notre Office et pour les Cheminots, vous demandent d'intervenir auprès des responsables de l'O.C.P. pour qu'une solution équitable soit trouvée à leurs problèmes ».

De leur côté. les travailleurs des carburants n'ont pas manqué de soutenir fermement leurs camarades phosphatiers, lors de la réunion de la Commission Administrative de leur Fédération le 3 Novembre 68.

Enfin le Conseil National de l'U.M.T. du 9 Nov. a fermement pris la décision de préparer une action d'ensemble pour soutenir les légitimes revendications des mineurs de Khouribga.

Ainsi se présente la situation en ce 50è jour de grève : d'un côté des milliers d'hommes résolus à défendre leurs droits et leur dignité, soutenus par toute la classe ouvrière marocaine et internationale, et de l'autre une direction bornée, rétrograde, basant toute sa politique sur l'exploitation et la répression.

Mais quelle que soit la durée du mouvement, quel que soit l'entêtement de la Direction, les phosphatiers vaincront car la lutte des masses populaires est invincible.

SEMINAIRES REGIONAUX DE LA J.O.M.

— CASABLANCA 20/10/68

— MARRAKECH 27/10/68

Les 20 et 27 Octobre 1968 se sont tenus respectivement à CASABLANCA et à MARRAKECH les premiers séminaires régionaux organisés par la J.O.M. consacrés à l'expérience syndicale marocaine.

Sur invitation du Bureau National de la J.O.M. le Président Abdallah Ibrahim a présidé ces séminaires et a prononcé une conférence hautement didactique sur le « syndicalisme marocain de 1955 à nos jours », devant plus de 200 participants responsables des sections J.O.M. de divers syndicats, fédérations et unions locales, des avocats, médecins ingénieurs etc...

A CASABLANCA
RABAT
KENITRA
FES
SETTAT
KHOURIBGA
MEKNES
A MARRAKECH
AGADIR
ESSAOUIRA
YOUSSOUFIA
SAFI

Les discussions qui ont suivi la conférence du Président Abdallah IBRAHIM et les exposés des camarades Mohamed FECHTALI, membre du Bureau National de l'UMT, Ali MERIMI président de la J.O.M. et Abdenbi TAGMOUTI, secrétaire général de la J.O.M. ont permis d'examiner librement et dans un esprit de camaraderie es aspects tant théoriques que pratiques les causes objectives de la situation du pays et tout particulièrement de la classe ouvrière et de la jeunesse ouvrière.

Les commissions, au nombre de 5, ont examiné respectivement les thèmes suivants :

- **structures des classes sociales au Maroc**
- **le sens de la marocanisation**
- **les voies économiques de la libération**
- **les conditions de la libération**
- **le rôle de la J.O.M.**

Les travaux des commissions, discutés en assemblées générales clôturant les séminaires seront publiés ultérieurement, ainsi que la conférence du Président Abdallah IBRAHIM.

A l'issue de ces séminaires, les cadres de la J.O.M. participant ont envoyé des télégrammes de soutien au camarade Mahjoub Ben Seddik, secrétaire général de l'UMT et président d'honneur de la J.O.M. emprisonné à Kénitra ainsi qu'au camarade AWAB Abdelkader, membre du Bureau National de l'UMT et ancien secrétaire général de la J.O.M. emprisonné à Casablanca.

Le Vème Congrès de la Fédération Nationale des P. T. T. 26 et 27 Octobre 1968

Les 26 et 27 Octobre 1968 s'est tenu à Casablanca le Vème Congrès de la F.N. P.T.T. Le congrès a été ouvert par le camarade Mohamed FECHTALI, membre du Bureau National de l'UMT en présence des représentants de diverses fédérations de l'Union locale de Casablanca et de la Jeunesse Ouvrière qui n'ont pas manquer de transmettre leurs salutations à leurs camarades travailleurs des P.T.T.

A l'issue des travaux du congrès qui a duré 2 jours, d'importantes résolutions ont été votées, un télégramme de solidarité a été adressé à la prison de Kénitra au camarade Mahjoub Ben Seddik, secrétaire général de l'U.M.T., exprimant l'attachement des travailleurs des P.T.T. au secrétaire général de leur centrale, et aux travailleurs de Khouribga en grève, la solidarité effective de leurs camarades des P.T.T.

Le Bureau Fédéral élu, se compose comme suit :

Secrétaire général : OUASFI ; Secrétaire général adjoint : TABAY ; Trésorier FARYAD ; Trésorier adjoint EL MALIKI ; Secrétaires Sections : CHARRRAS, KADOURI, SAALI et GHAZI ; Assesseurs : LAADIEB, BOUZIDI, MELKAOUI.

ACTIVITÉ INTERNATIONALE

IVème CONFERENCE DES MINISTRES ARABES DU TRAVAIL

Le camarade Mohamed FECHTALI, membre du Bureau National de l'U.M.T et Secrétaire Adjoint de la Conférence Internationale des Syndicats Arabes, a quitté Casablanca à destination de Tripoli (Lybie) pour représenter les travailleurs des pays arabes à titre d'observateur, à la IVème conférence des Ministres du Travail qui se tiendra du 3 au 8 Novembre 1968.

RENCONTRE SYNDICALE AFRICAINE

Les camarades MELLOUKI et BERRAQUI ont été délégués par l'UMT pour participer à la rencontre syndicale africaine qui se tiendra au CAIRE, sur invitation de la Confédération des travailleurs de la R. A.U.

Lu dans le confrère « ATTALABA »

LA CLASSE OUVRIERE EN LUTTE

Nous publions ci-dessous, un article paru dans le confrère « ATTALABA » du 29 Octobre 1968 et qui malheureusement a été saisi dans les kiosques. « L'Avant-Garde » exprime son entière solidarité avec l'UNEM contre cette nouvelle atteinte à la liberté de presse.

La classe ouvrière marocaine connait depuis une année un renforcement de la répression qui a pris des formes diverses et dont le but est d'affaiblir sa combativité ainsi que l'influence de sa centrale syndicale, l'Union Marocaine du Travail d'imposer à celle-ci une conception corporatiste afin d'éloigner les travailleurs des problèmes nationaux, intimement liés d'ailleurs avec leurs revendications matérielles. Cette vague de répression a été caractérisée dans ses débuts par l'arrestation du secrétaire général de l'U.M.T. le camarade Mahjoub Ben Seddik coupable d'avoir exprimé dans un télégramme la volonté populaire d'éliminer l'influence du sionisme sur l'administration marocaine. Présenté devant les tribunaux, il a été condamné à une peine d'un an et demi d'emprisonnement. En second lieu le pouvoir a réagi contre les grèves déclenchées par l'Union Marocaine du Travail en juillet 1967, par l'arrestation de 200 militants et cadres de l'UMT dont certains ont été présentés devant les tribunaux et condamnés à des peines multiples, une campagne de licenciements dont les victimes furent en grande partie les cadres et les militants de l'UMT vient renforcer cette campagne d'arrestations. elle concerna plusieurs entreprises en particulier de Casablanca (Maroc-Chimie, l'Office du Thé, la SOMACA etc.). Toutes ces mesures furent prises au moment où le droit de grève est reconnu par la législation marocaine.

En vérité ces différentes tentatives qui visent à affaiblir la combativité de la classe ouvrière comme force révolutionnaire d'avant-garde ne sont pas nouvelles. Tout le monde en effet se rappelle des tentatives de divisions de la classe ouvrière. qui avaient pour but dans les premières années de l'indépendance de créer des organisations fantôches. Ces manœuvres ont échoué. De même la loi était venue en 1958 pour priver certains secteurs des travailleurs du droit de grève en particulier les gardiens de prison, les gardes forestiers et les fonctionnaires. En 1962, des dispositions similaires concernaient les douaniers.

Les dernières mesures. à partir de 1967, apportèrent cependant quelque chose de nouveau. Elles expriment tout d'abord chez le pouvoir un changement de tactique : la répression est dirigée directement contre l'UMT en tant qu'organisation, ses dirigeants et ses cadres sont arrêtés, ses militants licenciés. Elles sont caractérisées également par leur ampleur : après l'arrestation du camarade Awab et l'interdiction systématique depuis une année du journal AT-TALIA hebdomadaire de l'UMT le pouvoir a pris des décisions portant atteinte aux intérêts de la classe ouvrière et à son organisation syndicale qui apparaissent dans le fait, qu'il a commencé à donner l'autorisation aux patrons de fermer l'entreprise moyennant des indemnités dérisoires. De telles mesures constituent évidemment la légalisation du chômage et des licenciements. Certaines acquisitions de la classe ouvrière ont été liquidées notamment dans le secteur public et semi-public. Le conseil supérieur de la fonction publique, ne s'est pas réuni malgré les différentes promesses du pouvoir, et les élections des commissions paritaires sont organisées sur une base individuelle et non syndicale. A ces dernières tentatives la classe ouvrière a réagi avec énergie. Ceci se manifeste à travers les différents combats menés par la classe ouvrière sur le front syndical et national.

Tout d'abord, le défilé du 1er mai 1968, constitue, de l'avis des observateurs, le plus grandiose depuis 1956. En second lieu, différentes luttes syndicales ont dégagé la combativité de la classe ouvrière en particulier, lors des grèves de l'OCP. dans l'agriculture et le secteur privé. Les ouvriers de Khouribga mènent pendant plus d'un mois une grève générale pour la défense de revendications légitimes.

Enfin, régulièrement des meetings sont organisés par l'UMT pour protester contre l'arrestation des dirigeants de la Centrale et expliquer les problèmes syndicaux qui se posent à la classe ouvrière

Au même moment la campagne de solidarité nationale et internationale avec l'U.M.T. s'intensifie. Dans ce cadre l'Union Nationale des Etudiants du Maroc, en tant que partie intégrante du mouvement progressiste, a exprimé son soutien à la classe ouvrière, en lutte. Des télégrammes de protestation ont été envoyés aux autorites par le Comité exécutif de l'UNEM, au sujet de l'arrestation des camarades Mahjoub Ben Seddik et Abdelkader Awab. Maître Bouzoubaâ, avocat du barreau de Rabat a été désigné par l'organisation étudiante afin de participer à la défense du camarade Abdelkader Awab. De même, toutes les unions nationales des étudiants des différents pays ont été mises au courant, par le canal de l'UNEM, de la répression dirigée contre l'Union Marocaine du Travail.

Une chose demeure certaine. la classe ouvrière et les étudiants en tant que forces principales du progrès dans la société marocaine, sortiront victorieux de la lutte qu'ils mènent contre l'impérialisme et la réaction.

AWAB délégué des travailleurs marocains au B.I.T. condamné à 1 an de prison

Le Bureau National de l'U.M.T enregistre avec indignation la condamnation du camarade Abdelkader AWAB, membre du Bureau National de l'U.M.T survenu après cent jours d'arrestation préventive et ce pour avoir prononcé le discours officiel de la délégation ouvrière marocaine à la 52ème session de la Conférence Internationale du Travail.

Malgré les irrégularités manifestes de la procédure, irrégularités qui ont provoqué le retrait de la Défense, le camarade AWAB a été condamné à un an de prison ferme.

Cette nouvelle condamnation d'un responsable syndical confirme l'ampleur de la campagne de répression et d'intimidation contre l'U.M.T., campagne qui avait atteint son apogée en juillet 1967 par l'arrestation et la condamnation à 18 mois de prison de notre secrétaire général, le camarade Mahjoub Ben Seddik dont le maintien en prison, malgré la profonde indignation suscitée par cet acte arbitraire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, prouve la volonté du pouvoir d'entretenir ses rapports avec les masses laborieuses exclusivement basées sur la force et la violence.

Ce nouvel acte d'intimidation survient également au moment où le profond mécontentement de la classe ouvrière se traduit par les magnifiques actions syndicales, particulièrement la grève déclenchée depuis 33 jours par les travailleurs des Phosphates à Khouribga.

Les responsables, loin de satisfaire les aspirations de la classe ouvrière, ne répondent à ses légitimes revendications que par l'indifférence, les licenciements collectifs, le retour sur les acquis, les violations des libertés publiques et syndicales, l'étouffement de la presse de l'U.M.T. et les arrestations et condamnations.

Ainsi le Pouvoir, loin de chercher des solutions adéquates aux problèmes qui aggravent de plus en plus la situation au Maroc, s'acharne sur la classe ouvrière et son organisation par la répression aveugle et des manoeuvres dilatoires.

Mais la classe ouvrière qui a su par sa haute conscience sa cohésion et son attachement à ses principes sauvegarder son unité, défendre son Organisation et son Secrétaire général et déjouer toutes les manœuvres, saura également mettre en échec toutes les tentatives de domestication des travailleurs.

L'U.M.T., forte de sa combativité et de l'appui des masses populaires à l'intérieur et des forces vives du monde entier, continuera résolument sa lutte d'avant-garde pour la réalisation d'un Maroc meilleur.

Un grave problème de la liberté de parole au sein de l'O.I.T.

la 52ème session de la Conférence Internationale du Travail, consacrée cette année aux droits de l'homme, le délégué travailleur de notre pays, le camarade AWAB Abdelkader, membre du Bureau National de l'Union Marocaine du Travail (U.M.T.) a, selon la coutume, pris la parole pour donner le point de vue de la classe ouvrièr emarocaine sur le sujet débattu, donnant un panorama sur la situation des droits de l'homme quotidiennement baloués au Maroc, notamment par l'arrestation du secrétaire général de l'U.M.T., le camarade de Mahjoub Ben Seddik en juillet 1967, la négation de la liberté de grève que constitue la réquisition permanente, la violation de la liberté de la presse par l'interdiction du journal syndical « l'Avant-Garde », les arrestations quotidiennes des délégués syndicaux, le retour sur es droits acquis des travailleurs et toutes sortes de répression à l'enc. tre de la classe ouvrière.

De retour au Maroc, le camarade AWAB fut arrêté et après 3 mois de détention préventive, fut présenté au Tribunal qui le condamna, après que la Défense se fut retirée pour protester contre les irrégularités du procès, à un an de prison ferme, pour avoir prononcé son discours à l'O.I.T.

Actuellement le camarade AWAB purge sa peine à la prison de Casablanca au milieu de détenus de droit commun.

Les graves conséquences qu'entraîne cette affaire sont d'importance :

— La liberté de parole au sein de l'O.I.T. se trouve remise en question.

— Si les délégués travailleurs doivent, de peur de subir le même sort qu'AWAB se borner à entériner opinion de leur Gouvernement, l'existence même de la raison d'être de l'O.I.T. se trouvent contestées. L'O.I.T. est en effet, le seul organisme où la représentation est tripartite en vue justement de faire entendre la voix de la classe ouvrière.

Le précédent AWAB dépasse son cadre marocain pour devenir un problème O.I.T.

MALGRE LA REPRESSION

VASTE SUCCES AUX ELECTIONS

L'U.M.T. enregistre avec satisfaction le succès complet obtenu par ses candidats aux élections des membres du Conseil des Oeuvres Sociales de la Fédération National de l'Eclairage et des Forces Motrices.

Le succès remporté par les listes UMT démontre encore une fois que malgré la répression et les tractations de toute sorte visant à affaiblir la combativité de la classe ouvrière, rien ne saurait entamer l'attachement indéfectible des travailleurs à leur Organisation l'U.M.T.

Fière de ce succès, l'UMT tient à féliciter les électeurs de la FNEFM pour leur discipline et leur dévouement à leur centrale syndicale.

Après 53 jours de grève les mineurs de Khouribga repassent à l'action

Après 53 jours de grève menée par les mineurs de Khouribga, la Direction maintenant sa politique de répression et de retour sur les droits acquis, une nouvelle grève a paralysé totalement ce centre phosphatier ce 4 Décembre.

Le 4 Décembre traditionnellement chômé et payé est le jour de la fête internationale du mineur. La Direction ayant supprimé ce droit acquis, les mineurs ont répondu par la grève.

Ainsi, une fois de plus, nos vaillants mineurs de Khouribga ont démontré que ni la force ni la répression ne viendront à bout de leur détermination.

CONDOLEANCES

Le père de notre camarade Abderrahim Bouabid s'est éteint ce dimanche 1er décembre. Sa dépouille mortelle a été suivie par un long cortège dont une délégation de l'UMT présidée par le camarade Mahjoub Ben Seddik.

A cette occasion, la rédaction de « l'Avant-Garde » présente ses sincères condoléances au camarade Bouabid et à sa famille.

LE CONSEIL NATIONAL DE L'U.M.T.

EXPRIME LA VOLONTE DES TRAVAILLEURS D'INTENSIFIER LA LUTTE POUR LA REALISATION DU SOCIALISME ET DE LA DEMOCRATIE AUTHENTIQUE

Le Conseil National de l'UNION MAROCAINE DU TRAVAIL a tenu le 19 Octobre 1968 à Casablanca, une réunion consacrée à l'étude de la situation de la classe ouvrière et des problèmes du pays.

Il a entendu le rapport général présenté par le camarade Mohamed Abderrazak, secrétaire général adjoint de la Centrale, puis les rapports et comptes rendus des représentants des unions locales, fédérations nationales et syndicats uniques sur les luttes engagées par les travailleurs dans les différents secteurs contre la répression, et pour la défense de leurs droits, de leur organisation et sur leur attachement à l'UMT et à son secrétaire général, le camarade Mahjoub Ben Seddik.

Le Conseil National a enregistré avec fierté la victoire remportée par la classe ouvrière qui, en déjouant toutes les manœuvres destinées à diviser les rangs des travailleurs et à entamer la combativité de l'UMT, est sortie de la série de complots fomentés contre elle durant l'année écoulée, principalement avec l'arrestation de son secrétaire général, le camarade Mahjoub Ben Seddik, plus forte, plus combative et plus consciente de son rôle d'avant-Garde dans la lutte des masses populaires pour une véritable libération de la société.

La classe ouvrière marocaine, renouvelle, par la voix de ses représentants au Conseil National, sa confiance totale et son attachement indéfectible au secrétaire général de sa centrale, l'UMT le camarade Mahjoub Ben Seddik, symbole du sacrifice et de la fidélité aux principes.

Le Conseil National renouvelle ses protestations les plus énergiques contre le maintien du camarade Mahjoub en prison et ce, en dépit du profond mécontentement provoqué par cette mesure arbitraire dans les milieux populaires à l'intérieur et ceux de l'Humanité laborieuse, des organisations de masses et des personnalités libérales à travers les différents pays du monde, mécontentement traduit par les prises de position de ces milieux exprimées dans leurs messages, leurs déclarations et les résolutions votées par leurs organisations, condamnent l'arrestation du camarade Mahjoub et réclamant sa libération.

La classe ouvrière, affectée dans sa dignité par l'arrestation du secrétaire général de son organisation syndicale pour avoir exprimé fidèlement ses sentiments, revendique à nouveau et avec insistance la libération du camarade Mahjoub.

Elle exige que soit mis fin à la politique anti-ouvrière qui feint d'ignorer la classe ouvrière et combat ses revendications légitimes par la répression, l'intimidation, les arrestations, le retour sur les droits acquis, la violation des lois en vigueur, les licenciements collectifs et l'entrave permanente à l'exercice des libertés syndicales.

Le Conseil National rappelle que cette politique anti-sociale ne fait qu'aggraver la crise dans laquelle se débat le pays.

Il saisit l'occasion de sa réunion pour saluer les magnifiques actions déclenchées par les travailleurs pour défendre leur organisation et son secrétaire général et tout particulièrement celle entreprise depuis plus de trois semaines par les travailleurs des Phosphates, ce qui prouve le potentiel combatif de la classe ouvrière et sa capacité de défier toutes les manœuvres.

Le Conseil National se félicite des magnifiques victoires remportées par l'UMT dans les élections de délégués du personnel dans les différents syndicats et fédérations nationales, ce qui confirme l'attachement de la classe ouvrière à son unité et son adhésion totale à la doctrine de sa centrale et ce, malgré les intrigues, la répression, l'étouffement de la voix de la classe ouvrière par l'interdiction de sa presse, les arrestations des militants, telle celle du camarade Abdelkader Awab, membre du Bureau National, qui a été arrêté pour avoir prononcé le discours à la Conférence Internationale du Travail et dont le Conseil National demande à nouveau la libération.

Le Conseil National de l'UMT réaffirme que la dégradation de la situation économique, sociale et politique est dûe à la frustration des travailleurs du fruit de leurs sacrifices, au profit d'une poignée d'exploiteurs et de privilégiés, comme elle est dûe à l'absence de rapports confiants entre les responsables et le peuple et la pratique d'une politique anti-populaire basée sur la force et la violence.

Devant cette situation de plus en plus inquiétante, le Conseil National rappelle la position de l'UMT vis-à-vis de cette grave crise qui ne peut trouver de solution que dans la perspective d'une refonte totale des structures politiques, économiques et sociales et en s'appuyant sur l'élan populaire et la confiance dans les masses.

Ainsi, le Conseil National est convaincu que les solutions que n'a cessé de préconiser l'UMT depuis des années, dans ses mémoires aux responsables ou dans les résolutions de ses conseils nationaux, s'imposent plus que jamais. Elles postulent :

— une révision de la constitution à même d'assurer au peuple la réalisation de ses aspirations politiques et sa participation enthousiaste et responsable.

— un gouvernement populaire jouissant de la confiance des masses laborieuses

— des élections libres et un parlement responsable capable de dégager des options fondamentales conformes aux aspirations populaires.

Le Conseil National exprime la volonté de l'UMT d'intensifier la lutte pour la défense de son secrétaire général et pour la réalisation des légitimes revendications de la classe ouvrière et les aspirations des masses populaires éprises de justice et luttant pour le socialisme et la démocratie authentiques.

Il saisit également l'occasion de sa réunion pour adresser aux héroïques peuples palestinien et vietnamien, l'admiration de la classe ouvrière marocaine et leur exprime son soutien le plus total à leur lutte contre le sionisme et l'impérialisme et pour la libération de leur pays de l'occupation étrangère.

Le Conseil National de l'Union Syndicale Interbancaire dénonce l'arbitraire

Le 25 Octobre 1968 s'est tenu, au siège de l'UMT, un Conseil National de l'Union Syndicale Interbancaire, sous la présidence du camarade TIBARY, membre du Bureau National.

Les délégués des différentes banques, après avoir analysé leur situation, ont dénoncé les manœuvres des différentes directions tendant, soit à rogner sur les clauses de la convention collective, soit à les ignorer totalement.

Par ailleurs, ils ont envoyé un télégramme au camarade Mahjoub Ben Seddik où ils réaffirment leur attachement au secrétaire général de l'UMT et dénoncent l'arbitraire dont il est victime. Un autre télégramme de solidarité fut expédié aux mineurs de Khouribga.

Après avoir élaboré un cahier de revendications, le Conseil National de l'U.S.I.B. a apporté des modifications au Bureau Fédéral qui se compose comme suit :

SECRETAIRE GENERAL
— BEN LARBI

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
— BENNOUNA
— ZAKARIA

TRESORIER GENERAL
— DADOUCH

TRESORIER GENERAL ADJOINT
— HACHIMI

SECRETAIRE ADMINISTRATIF
— GHIADI

ASSESSEURS
— KASRI
— ALAOUI
— BEN DAVID

MALGRE LA REPRESSION

Depuis plus de 15 mois, le pouvoir par l'arrestation du camarade Mahjoub Secrétaire Général de l'UMT, a intensifié la répression mettant au grand jour sa haine pour la classe ouvrière et pour son organisation l'UMT. C'est ainsi que, de par le Maroc, la machine répressive a accentuée sa marche contre les dirigeants syndicalistes et les travailleurs militants au sein de l'UMT, par des arrestations arbitraires, par des jugements expéditifs, par le licenciement collectif des travailleurs et leurs délégués, visant à briser l'unité des travailleurs et à atténuer leur combativité contre l'exploitation et l'arbitraire.

La réalité est trop éloquente quant au flagrant échec de cette manœuvre. Ni l'emprisonnement du camarade Mahjoub, ni celui d'Awab, ni les licenciements collectifs ne sauraient satisfaire à ces aberrantes intentions.

Les grèves déclenchées par les travailleurs pour la défense de leur dignité, leurs acquisitions et leurs revendications témoignent de leur ferme détermination à continuer le combat jusqu'à la victoire

Le sens de la répression émane de la mauvaise posture des réactionnaires exploitants face à la lutte toujours intense des travailleurs organisés au sein de l'UMT qui demeure fidèle à ses principes, toujours à l'avant-garde de la Nation pour l'instauration d'une démocratie réelle et du socialisme.

PLUS D'UNE ANNÉE D'ENTRAVES AUX LIBERTÉS D'EXPRESSION

La contingence du sort de ce numéro, préparé et imprimé à l'instar des dizaines d'autres qui l'ont précédé depuis le 7 juillet 67 et qui ont été systématiquement saisis sans motivation aucune, nous incite à nous demander s'il sera victime des mêmes mesures de destruction arbitraire.

Aucune loi en vigueur au Maroc n'autorise la saisie systématique d'un quelconque journal. La liberté de la presse y est garantie juridiquement, mais seulement dans les traités de droit et les discours officiels. On a décidé de priver la classe ouvrière de son droit légitime d'expression.

Après l'arrestation du camarade Mahjoub Ben Seddik secrétaire général de l'UMT pour avoir exprimé l'opinion de la classe ouvrière marocaine dans un problème national d'importance, les autorités ont décidé « d'emprisonner » « L'Avant-Garde » porte parole de l'UMT par la saisie continue.

Nul n'ignore qu'on ne peu emprisonner ou persécuter l'opinion à plus forte raison une opinion de classe.

Que ce numéro soit autorisé ou pas, la lutte menée par la classe ouvrière marocaine continue comme par le passé, **fidèle à ses principes et à sa mission pour restituer ses droits et particulièrement le droit d'expression et la liberté de la presse**